



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 09 AVRIL 2026

OBJET :

DISPOSITIONS ORGANIQUES

**27) Société Publique Local (SPL) de l'Etablissement public territorial (EPT)
Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) - Assemblée générale et Conseil d'administration -
Désignation des représentants de la Ville - Désignation d'un censeur**

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	49
Nombre de Conseillers en exercice	49
Présents	41
Absents représentés	4
Absents excusés	4
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF AVRIL à DIX-HUIT HEURES ET TRENTE-CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

Les points de l'ordre du jour ont été examinés dans l'ordre suivant : points 1 à 56, points 63, 64 et 68, points 57 à 62, points 65 à 67, points 69 à 72, vœu

PRESENTS

Philippe BOUYSSOU, Maire, Guillaume SPIRO, Méhadée BERNARD, Karim MASTOURI, Malika ZEDIRI, Jean-François CLAUDON, Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1) Alexandra MORTET, Clément PECQUEUX, Simon VEISSIERE, Farida HANAIZI, Bertrand QUINET, Ouarda KIROUANE, Fenda DIARRA, Guillaume RUCHAUD, Audrey MEDEVILLE, Fabienne OUDART (à partir du point 63), adjoints au Maire.

Philippe MALHEIRO, Abdelhalim SAAD, Saha ZIDELKHILE, Claire MILLEVILLE, Théophile BORNET, Célia RIFFAUD, Francine COLSON, Vincent GARREAU, Louis MAZIERE, Sarah OUISTI, Djeneba SANGARE, Estelle BOUFALA (à partir du point 2), Léo JANIS-TOURNIER, Kiruthiga SANTHALINGAM, Sébastien PRALIN, Maryse DORRA, Mounia CHOUAF (à partir du point 1), Thomas MIELE, Laurent MONFRET, Rebecca DEPRez, Rodrigue LOHIER, Sarah LAALAJ, Hocine HALLAF, Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Fabienne OUDART, adjointe au Maire, représentée par Ouarda KIROUANE (jusqu'au vote du point 56)
Ayoub RAGBI, adjoint au Maire, représenté par Méhadée BERNARD
Sébastien SCARPINATO, adjoint au Maire, représenté par Karim MASTOURI
Nourdine KHALED, conseiller municipal, représenté par Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1)
Jubaid AHAMED, conseiller municipal, représenté par Léo JANIS-TOURNIER

ABSENTS EXCUSES

Kheira FREIH BENGABOU, adjointe au Maire (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)
Mounia CHOUAF, conseillère municipale (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)
Estelle BOUFALA, conseillère municipale (jusqu'au vote du point 1)
Nourdine KHALED, conseiller municipal (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

(par 40 voix pour et 5 abstentions : Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON)

DISPOSITIONS ORGANIQUES

27) Société Publique Local (SPL) de l'Etablissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre (GOSB)

Assemblée générale et Conseil d'administration - Désignation des représentants de la Ville -
Désignation d'un censeur

LE CONSEIL,

vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-21, L.2121-29, L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants,

vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine,

vu la loi n° 2010-559 du 28 mai 2010 donnant possibilité de créer des Sociétés Publiques Locales (SPL) pour les collectivités locales et leurs groupements,

vu les délibérations des 14 décembre 2023 et 8 février 2024 du Conseil municipal d'Ivry-sur-Seine approuvant la création de la Société Publique Locale (SPL) de l'Etablissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre (GOSB), les statuts et le pacte d'actionnaires,

considérant qu'il y a lieu, suite au renouvellement du Conseil municipal, de désigner un nouveau représentant de la Commune au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale des actionnaires de la SPL, ainsi qu'un.e censeur, conformément aux statuts de la SPL,

vu les résultats du vote auquel il a été procédé, le cas échéant,

DELIBERE

(sans vote en raison de candidature ou de liste de candidats unique)

ARTICLE 1 : APPROUVE la désignation de Méhadée BERNARD en tant que représentant de la ville d'Ivry sur seine au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de la Société Publique Locale de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, et AUTORISE expressément son représentant à assumer ces fonctions.

ARTICLE 2 : APPROUVE la désignation du/de la Directrice.eur Général.e Adjoint.e à l'aménagement pour siéger comme censeur.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 20/04/2026

RECU EN PREFECTURE

LE 20/04/2026

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 20/04/2026

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20260409-DEL20260409_27-DE
Date de télétransmission : 20/04/2026
Date de réception préfecture : 20/04/2026